

RECRUTEMENT

REGION : **AUVERGNES RHÔNE ALPES**

DÉLÉGATION : **ALPES**

POSTE : **DÉLÉGUÉ(E) TERRITORIAL**

Grille de rémunération groupe D : emploi de Délégué(e)

Poste vacant : Délégué(e) de l'ANFH Alpes dont la délégation territoriale est située
au 26, rue Gustave Eiffel, CS 10632 - 38024 Grenoble Cedex 1

Le poste est à pourvoir à partir du 1^{er} mai 2025.

Ce poste est ouvert :

- ▶ par voie de détachement aux fonctionnaires de catégorie A
- ▶ aux agents contractuels de la fonction publique appartenant à un grade de niveau catégorie A
- ▶ aux salariés de l'ANFH
- ▶ aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

Toutefois, un(e) salarié(e) d'une délégation territoriale ne peut être candidat(e) au poste de Délégué(e) de cette même délégation.

Le/La Délégué(e) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Directeur général de l'ANFH.

- ▶ Il/Elle assure la gestion administrative, comptable et financière de la délégation territoriale en lien avec la délégation régionale et les services du siège et conformément aux valeurs de l'association.
- ▶ Il/Elle encadre, organise et anime l'équipe de la délégation territoriale.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration, à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales de l'association.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration de la politique territoriale en lien avec les instances territoriales et conformément aux objectifs définis par les instances régionales et nationales de l'association.
- ▶ Il/Elle identifie les besoins et assure un rôle de conseil auprès des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et de leurs personnels.
- ▶ Il/Elle veille, dans son territoire, au respect des dispositions législatives et réglementaires et à l'application des règles et procédures définies par les instances nationales, régionales et la Direction.
- ▶ Il/Elle participe à la représentation de l'ANFH auprès des organismes territoriaux et des établissements de son territoire.
- ▶ Il/Elle prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions, transmet au Délégué(e) régional(e) multi-territoires les informations nécessaires à l'élaboration de la politique régionale et apporte conseils et propositions au Délégué(e) régional(e) multi-territoires, au siège national et aux instances.

Cette fonction nécessite dynamisme et motivation, connaissances approfondies et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion :

- budgétaire et financière
- administrative
- de la politique et de l'ingénierie de formation
- des ressources humaines
- de projet

Rémunération prise d'emploi (de 51 800 € à 82 300 €) en fonction de l'expérience professionnelle (à laquelle s'ajoutent une prime annuelle d'objectifs et d'intéressement).

Les candidats doivent obligatoirement constituer un dossier-type de candidature accompagné d'un CV (**à défaut, la candidature ne sera pas recevable**), à solliciter auprès du secrétariat de la Direction générale de l'ANFH, *Sinthuka THAYANANTHAN* s.thayananthan@anf.fr ☎ 01 44 75 10 31, puis à retourner par voie électronique uniquement **au plus tard le jeudi 20 février 2025.**